

Avis et prises de position

Conseil des monuments et sites du Québec

Number 108, Spring 2006

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/17604ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Éditions Continuité

ISSN

0714-9476 (print)

1923-2543 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

Conseil des monuments et sites du Québec (2006). Avis et prises de position. *Continuité*, (108), 52–54.



SILLERY EN MUTATION



Les terrains du Collège Jésus-Marie à Sillery font partie du secteur menacé par des pressions de développement.

Photo: ©sophiegrenier

Un secteur de l'ancienne ville de Sillery – maintenant fusionnée à Québec – fait actuellement l'objet d'importantes pressions de développement: l'arrondissement historique et ses abords. Ce secteur pittoresque et distinctif par son histoire et son aménagement verdoyant compte de vastes propriétés publiques ou privées le long du chemin Saint-Louis. Ces sites offrent des percées visuelles incomparables.

Depuis quelque temps, plusieurs citoyens se plaignent de l'envahissement de projets immobiliers qui mettent en péril des arbres centenaires et l'accès aux perspectives visuelles au profit de constructions outrageantes pour le paysage. Il suffit de penser au développement immobilier qui vient d'être réalisé sur la propriété des sœurs de Bordeaux, ou aux projets actuel-

lement en discussion pour les sites des sœurs missionnaires de Notre-Dame d'Afrique et des sœurs de Jésus-Marie. Quant au Domaine Cataract, son sort n'est toujours pas réglé.

Le CMSQ estime que les citoyens ont raison d'être inquiets devant les pressions de développement qui s'exercent sur les parcelles institutionnelles du secteur. Tout le tissu urbain, dont le chemin Saint-Louis constitue à la fois la voiemère et l'axe unificateur, est en mutation et susceptible de subir un saccage sans précédent sur le plan du patrimoine urbain et des paysages culturels. Les noyaux anciens, les rangs et les parcours-mères expriment des valeurs humaines du passé, recèlent des paysages qui possèdent des caractères identitaires et des éléments qui contribuent à la mémoire collective.

La protection de cet arrondissement historique pose des problèmes particuliers. Le système parcellaire originel en bordure de chemin Saint-Louis correspondait à une agglomération de villas, un type résidentiel très différent des autres quartiers de la ville. L'étanchéité du tissu urbain dans le sens est-ouest exerce déjà une pression induite sur le chemin historique, puisque aucune rue ou voie de raccordement ne vient absorber la circulation automobile. Au sud, la falaise, barrière infranchissable à la limite du tissu urbain, pose d'autres problèmes pour la configuration de l'espace public.

Le CMSQ estime que les mécanismes de contrôle des transformations en usage dans les autres arrondissements historiques au Québec et les procédures d'encadrement habituelles des projets d'inter-

vention sont tout à fait inadéquats pour résoudre les problèmes que soulève la transformation de l'arrondissement historique de Sillery. De plus, les limites actuelles de ce secteur sont incohérentes par rapport à la structure même du tissu urbain, puisqu'elles excluent le côté nord du chemin Saint-Louis.

Sillery demeure avant tout un territoire historique remarquable par la qualité de son architecture, de son tissu urbain et de ses percées visuelles. Le seul fait de l'amputer progressivement de ses valeurs intrinsèques provoque une dégradation irréversible de ce paysage culturel. Le développement de projets à la pièce sur chaque parcelle institutionnelle ne pourra qu'engendrer une forme urbaine chaotique. Le CMSQ a demandé à la Ville de Québec – et au ministère de la Culture et des Communications (MCC), qui doit donner son aval à tout projet – de surseoir à tout développement jusqu'à ce que soit adopté un plan d'ensemble qui permette un développement harmonieux du secteur. Seul un projet intégré de design urbain, qui précise l'image du secteur dans 15 ou 20 ans, pourra concilier le développement nécessaire de la ville avec le maintien des caractères hérités de Sillery.

En réponse à l'intervention du Conseil, le Service de

l'aménagement du territoire de la Ville de Québec et ses partenaires dans ce dossier confirment qu'ils ont entamé une réflexion sur les conséquences prévisibles d'un déve-

loppement aussi subit dans l'arrondissement de Sainte-Foy-Sillery. La Ville entend lancer une consultation pour définir une vision à long terme et une planification intégrée

de tous les projets de développement dans l'arrondissement, en collaboration avec le MCC, les groupes concernés et les citoyens.

Pour la sauvegarde des canaux de Grenville et de Carillon

La préservation des canaux de Grenville et de Carillon est un dossier complexe qui nécessite vision et investissements. Au printemps dernier, le CMSQ a interpellé le ministre de l'Environnement (alors Stéphane Dion) à propos du piètre état et de l'entretien déficient de ces deux canaux (voir *Continuité*, n° 105, été 2005).

Les murs du canal de Carillon, désigné lieu historique national en 1929, sont détériorés. Pares Canada, qui en assure la gestion, n'a entrepris que des travaux temporaires de stabilisation des murs au moyen du remblayage des écluses du canal. Le canal de Grenville appartient quant à lui à la municipalité de Grenville depuis 1990, après cession par Pares Canada au gouvernement du Québec, qui l'a cédé à son tour à la municipalité. Petite municipalité de la MRC d'Argenteuil, Grenville possède peu de ressources pour assurer une protection adéquate d'un site de cette complexité et de cette envergure. À ce jour, seules des réparations temporaires ont pu être effectuées.

Le 19 novembre dernier, à l'invitation de Myriam Lafleur, agente culturelle de la MRC d'Argenteuil, et des intervenants du milieu, les membres du Comité Avis et prises de position de l'Ouest ainsi que le représentant du conseil d'admi-



nistration du CMSQ, Jacques Laberge, ont visité les canaux de Carillon et de Grenville, de même que les monolithes à proximité du barrage de Carillon. Plusieurs représentants du milieu étaient présents: maires, député et membres d'organismes culturels et patrimoniaux.

Des échanges fructueux ont permis de mieux cerner les difficultés de sauvegarde et de mise en valeur du canal de Grenville. Au cœur du problème: des questions de zonage ainsi que l'accès difficile à une source de financement provenant notamment de Développement économique Canada. Les fluctuations des

niveaux d'eau des canaux d'Argenteuil, qui causent des dommages aux berges, constituent un autre obstacle. Une étude d'ingénieurs d'Hydro-Québec nie la responsabilité de la société d'État, qui fournira tout de même des conseillers techniques au village de Grenville. Un constat s'impose: l'absence de leadership dans ce dossier nuit à l'établissement d'une vision d'ensemble. Regrouper les forces afin de prendre des décisions concertées représente une part du défi.

Le CMSQ estime que les canaux d'Argenteuil sont un patrimoine d'importance régionale, provinciale, voire natio-

Le canal de Carillon nécessite des travaux de sauvegarde et de mise en valeur.

Photo: Éva-Marie Neumann

nale. Leur mise en valeur ne peut être abordée à l'emporte-pièce ou au niveau strictement municipal. Citant l'exemple des canaux français et des infrastructures mises en place pour y accueillir les nombreux visiteurs, Jean Bélisle, membre du Comité, rappelle l'importance de considérer les canaux d'Argenteuil comme faisant partie d'un ouvrage d'art qui relie les Grands Lacs à Montréal, et comme une partie

d'un réseau entièrement navigable, tout comme celui que l'on trouve en France.

Connaître d'autres expériences d'entretien et de rentabilité de différents réseaux de canaux à

travers le monde serait un atout pour l'avenir de ce patrimoine maritime. La conservation et la revitalisation des canaux d'Argenteuil pourraient avantageusement faire l'objet

d'un colloque, qui non seulement aurait l'avantage d'informer la collectivité sur la problématique des canaux, mais permettrait d'inviter des participants canadiens et étrangers

afin de partager leurs expériences et leurs réussites.

Le cimetière de Saint-Colomban



Au pied des Laurentides, au nord-ouest de Montréal, la paroisse de Saint-Colomban a été fondée en 1835 par des immigrants catholiques irlandais venus s'établir dans ce nouveau territoire de colonisation. La population irlandaise s'est accrue jusque dans les années 1860, mais peu de traces de cette communauté subsistent dans la région, aujourd'hui majoritairement francophone.

Lors d'une visite du cimetière catholique de Saint-Colomban à l'automne 2005, des descendants des premières familles irlandaises ont constaté que de nombreuses stèles funéraires avaient été retirées de leur emplacement original et jetées

Plusieurs pierres tombales du cimetière de Saint-Colomban ont été déplacées et jetées pêle-mêle derrière l'église.

Photo : Kelley O'Rourke

pêle-mêle dans un boisé à l'arrière de l'église. Afin de préserver et de perpétuer la mémoire de leurs ancêtres, ces citoyens ont lancé un projet de restauration du cimetière, seul témoin de la présence irlandaise dans le village.

Ce projet comprend notamment l'inventaire exhaustif des stèles et de leurs épitaphes – en grande partie réalisé –, la construction d'un monument commémorant la présence d'habitants irlandais à Saint-Colomban et la restauration des pierres tombales endommagées. Appuyés par l'historien Claude Bourguignon, résidant de Saint-Colomban et auteur du seul ouvrage à ce jour sur l'histoire des Irlandais de cette localité, les responsables du projet s'activent à faire connaître leur mission et ont lancé une campagne de financement. Ils ont également sollicité le soutien et les

conseils d'associations irlandaises, d'organisations gouvernementales et d'organismes voués à la préservation du patrimoine, dont le CMSQ.

Les dégradations dues au climat ou au vandalisme, le manque d'entretien, les interventions qui ne respectent pas le caractère d'origine du site, la négligence et l'abandon sont autant de menaces qui pèsent sur les cimetières anciens du Québec (voir *Continuité*, n° 107, hiver 2005-2006). Leur sauvegarde constitue une entreprise d'envergure et le CMSQ applaudit la détermination des initiateurs de ce projet. L'appropriation et la prise en charge de ce lieu de sépulture par des citoyens conscients de son importance patrimoniale ne peuvent que contribuer au succès de cette entreprise.

Comités Avis et prises de position du Conseil des monuments et sites du Québec

MEMBRES OUEST DU QUÉBEC

Jean Bélisle, professeur en histoire de l'art; Michel Prévost, archiviste; Mathieu Payette-Hamelin, étudiant en conservation de l'environnement bâti; Ginette Cloutier, muséologue; Gaétane Dufour, historienne de l'art; Stéphanie Chaumont, chargée de projet en revitalisation; Daniel Quirion, stagiaire en architecture.

MEMBRES EST DU QUÉBEC

Pierre Larochelle, expert en milieux bâtis; Anne Vallières, architecte; Denis Boucher, historien; Gilles Fortin, architecte; Alain Franck, ethnologue.

POUR INFORMATION :

Léopoldine Marcotte, agente de liaison
Comité APP, région de l'Ouest du Québec: École d'architecture, Faculté d'aménagement, Université de Montréal, C.P. 6128 succ. Centre-Ville, local 2006, Montréal (Québec) H3C 3J7
Tél.: (514) 343-7413 • Téléc.: (514) 343-2042
Courriel: appouest@cmsq.qc.ca

Marie-Monique Turgeon, agente de liaison
Comité APP, région de l'Est du Québec:
82, Grande Allée Ouest, Québec (Québec) G1R 2G6
Tél.: (418) 647-4347 ou 1 800 494-4347 • Téléc.: (418) 647-6483
Courriel: appest@cmsq.qc.ca

Les mémoires du CMSQ sont disponibles à : www.cmsq.qc.ca